DEMANDER UNE AUTORISATION SPÉCIALE POUR INTERVENTION DANS UN OBJET PORTÉ À UN INVENTAIRE OU PROTÉGÉ EN VERTU DE LA LOI SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

Selon les articles 23 et 35 de la loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP)

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ NPA : _____ Ville : _____

Téléphone ou portable : _____ Mail : _____

Commune : _____ Parcelle(s) No : _____

OBJET(S) CONCERNE(S)

Joindre un plan détaillé au 1 :25'000 avec indication sur l'emplacement exact de l'intervention

☐ L'intervention est prévue dans un inventaire fédéral

No de l'objet *: _____ Nom de l'objet*: _____

À déterminer pour les objets protégés via le Guichet cartographique cantonal : lien geo.vd.ch (pour identifier les périmètres et/ou coordonnées XY)

☐ L'intervention est prévue dans un objet d'importance régionale

No de l'objet * : _____ Nom de l'objet* : _____

À déterminer pour les objets protégés via le Guichet cartographique cantonal : lien geo.vd.ch (pour identifier les périmètres et/ou coordonnées XY)

☐ L'intervention nécessite de rouler sur des chemins interdits à la circulation avec des véhicules *(si c'est le cas merci de joindre un fichier Excel avec marques, modèles et plaques des véhicules)*

☐ L'intervention est une suppression de la végétation riveraine non soumise au régime forestier

☐ L'intervention est un essartage de la végétation riveraine non soumise au régime forestier

☐ L'intervention est un réensemencement a) de surfaces de prairies extensives ou peu intensives constituant des surfaces de promotion de la biodiversité dans la SAU ou en zone d'estivage ; b) de pâturages constituant des surfaces de promotion de la biodiversité ; c) dans les zones d'estivage.

MOTIFS

Intervention dans un inventaire fédéral ou un objet d'importance régionale :

☐ Impératif de construction ou d'aménagement

Requête établie dans le cadre d'une demande de permis de construire ☐ oui ☐ non

Si oui, n° CAMAC : _____

Noter que si la demande est établie dans le cadre d'un projet de construction, la demande de dérogation doit être soumise avec la demande de permis de construire

Justification du projet de construction, en particulier concernant l'obligation de lieu :

_____

Date prévue de l'intervention :
Surface d'inventaire ou d'objet d'importance cantonale concernée : m2

L'entretien courant des constructions et des biens-fonds ne nécessite pas d'autorisation ; il doit néanmoins être entrepris de sorte à ne pas porter atteinte au patrimoine naturel et paysager.

Intervention sur la végétation riveraine :

- ☐ Aménagement de rives de cours d'eau
- ☐ Construction de bâtiments de tous types
- ☐ Remblais sur berge
- ☐ Construction de ponts ou digues

Date prévue de l'intervention : ☐

Types de végétation riveraine supprimé : ☐

Surface supprimée : ☐ m2

Les travaux d'entretien périodique qui ne menacent pas la pérennité de la végétation riveraine, tels que rabattage de la végétation, fauchage des berges et travaux de réparation après crues (élimination des boues et dépôts) ne nécessitent pas d'autorisation.

Intervention sur prairies, pâturages étant des surfaces de promotion de la biodiversité ou en zone d'estivage :

Joindre le préavis du service en charge de l'agriculture

- ☐ Réensemencement consécutif à des dégâts du gibier
- ☐ Réensemencement consécutif à des travaux

Type de mélange prévu : ☐

Surface réensemencée : ☐ m2

Date prévue du réensemencement : ☐

MESURES COMPENSATOIRES

Joindre un plan détaillé au 1 : 25'000 avec indication sur l'emplacement exact, numéroté, de chacune des mesures compensatoires.

No sur le plan	No de parcelle	Description de la mesure	Surface de la mesure (m2)	Date de mise en œuvre	Signature du propriétaire

Surface totale compensée : ☐ m2

Lieu et date : ☐ Signature du propriétaire : ☐